

## Les deux ans à l'école

Une revendication est largement partagée par les autres syndicats et fédérations de parents d'élèves : l'école maternelle doit accueillir les 2 ans. Et nous, au PAS, qu'en pensons-nous ? Du temps où une commission maternelle fonctionnait un gros travail de débat et de recueils d'informations avait été réalisé sur le sujet. Nous vous proposons un petit digest de ces analyses afin de prendre une position syndicale lors du congrès.

<b>Qu'est-ce qu'un enfant de 2 ans ?</b>	<b>Qu'est-ce que cela induit sur la structure susceptible d'accueillir des 2 ans ?</b>
En fonction du développement individuel un enfant ne peut commencer une éducation sphinctérienne qu'entre vingt-deux à vingt-six mois, parfois plus tard. Un dressage forcé à la propreté trop précoce (par exemple à visée scolaire) peut empêcher un enfant de réaliser une étape essentielle de l'édification de sa personnalité. ( <i>annexe 1</i> )	La structure d'accueil doit pouvoir accueillir des enfants qui ne sont pas encore propres.
Autour de deux ans et demi, l'enfant vit une crise de maturation qui se traduit par un mal-être évident, de l'agitation, de l'agressivité, ... Ce passage délicat est l'ultime crise nécessaire à l'enfant avant d'assumer le « je » séparé. Ce passage est assez bref, deux ou trois semaines environ. ( <i>annexe 2</i> )	C'est seulement après cette crise qui se déclare aux alentours de deux ans six mois et trois ans que l'enfant développe spontanément de nouvelles conduites de socialisation et devient capable non seulement de participer à des jeux plus élaborés en petits groupes, mais encore d'en être l'organisateur.
L'enfant de deux ans a une capacité de séparation encore très limitée. Il semble autonome, mais c'est une autonomie trompeuse car il a encore énormément besoin de sa mère, de son corps pour se sentir entier. La « défusion » n'est pas achevée comme n'est pas achevée son enracinement dans sa propre famille.	Il faudrait pouvoir accueillir les 2 ans avec souplesse concernant notamment la durée de présence dans la structure ; accepter la présence ou non de la mère pendant les phases d'accueil.
Il est vulnérable à toute agression et tout bouleversement qui contrarie ses rythmes vitaux, de sommeil, d'alimentation. Il mange lentement, fait un petit somme à des heures qui ne sont pas forcément celles de la sieste...	Le lieu d'accueil devrait proposer une organisation capable de respecter ses rythmes vitaux et également les différences de rythmes entre les différents enfants accueillis.
Il a besoin d'une relation personnalisée avec l'adulte : des moments de maternage, des échanges langagiers individualisés...	Un effectif maximum de 18 dans la structure, avec comme idéal des groupes de dix enfants pour un adulte.
Il a besoin d'expérimenter, de manipuler, de tout tester avec ses cinq sens. Ses besoins d'expression motrice sont importants. Le cadre dans lequel il évolue doit être sécurisant.	Les locaux devraient être adaptés à ces besoins : place suffisante, aménagements permettant le mouvement, matériel varié permettant le toucher, les manipulations, mobilier adapté à sa taille, ...

<b>Arguments pour la scolarisation des 2 ans à l'école maternelle</b>	<b>Contre Arguments</b>
<p>L'école maternelle est gratuite, cela coûte donc beaucoup moins cher aux familles que tout autre mode de garde (crèche, nourrice,...). On favorise ainsi les milieux modestes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'école a un coût. Accueillir les 2 ans, c'est aménager des locaux, payer des Atsem (dépendances pour les communes), payer des instits (dépendances pour l'Etat). Ne pourrait-on pas envisager qu'en cas de non accueil à l'école, les sommes ainsi économisées puissent être versées aux familles modestes pour assurer les frais de garde ?</li> <li>• Un article de la revue <i>Enfant d'abord</i> de novembre 96, montre qu'en fait c'est surtout une économie pour les milieux aisés. (annexe 3)</li> <li>• Ce ne sont pas forcément les familles modestes qui confient leurs 2 ans à l'école mais des parents qui auraient les moyens de trouver autre chose et refusent de le faire car pour eux la gratuité est un dû.</li> </ul>
<p>La fréquentation de la maternelle aboutit à une baisse du taux des redoublements, qui est d'autant plus forte que cette fréquentation a été plus longue. Ce sont les enfants des familles modestes, urbaines et rurales, qui bénéficient le plus des bienfaits de la maternelle. (annexe 4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En regardant les chiffres d'un peu plus près, on s'aperçoit que si l'amélioration de la scolarité est très forte entre les enfants n'ayant pas fréquenté l'école maternelle et ceux l'ayant fréquenté trois ans, la différence entre ceux l'ayant fréquenté trois ans et ceux l'ayant fréquenté quatre ans est relativement faible.</li> <li>• Pour des chercheurs de l'IREDU-CNRS (Institut de Recherche pour l'Economie de l'éducation), si la scolarisation précoce est positive pour la scolarité ultérieure, «elle n'est pas spécialement bénéfique pour les enfants d'un milieu social particulier». Ainsi, «la scolarisation à 2 ans ne semble pas être un réel substitut à un milieu familial défavorisé». (annexe 5)</li> </ul>
<p>Pour faire face à la concurrence de certaines écoles privées qui accueillent des 2 ans, les écoles maternelles publiques doivent également le faire.</p>	<p>Sous prétexte de concurrence on peut tomber dans les pires excès en occultant l'essentiel : trouver le mode de garde favorisant les meilleures réponses aux besoins des 2 ans.</p>
<p>L'accueil des 2 ans permet d'éviter de fermer des classes dans certaines écoles où les effectifs sont en baisse.</p>	<p>Les 2 ans ne doivent pas jouer le rôle de bouche-trous et la priorité doit être d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions plutôt que de chercher à maintenir à tous prix un nombre de classes.</p>
<p>L'école ça fait grandir très vite. En regardant faire les autres, les 2 ans apprennent à vivre en groupe, à faire des choix. Beaucoup de choses passent par imprégnation en voyant les plus grands être autonomes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les classes de 2 ans «pures» les enfants n'ont pas de plus grands pour les pousser à grandir.</li> <li>• Il existe d'autres lieux pour côtoyer ses pairs et grandir par imprégnation (garderie, crèche, ...)</li> </ul>

<b>Arguments contre la scolarisation des 2 ans à l'école maternelle</b>	<b>Contre Arguments</b>
Les structures de l'école sont inadaptées, tant du point de vue des effectifs (nombre d'enfants/classe trop important et nombre d'adultes trop faible) que des locaux (trop exigus et mal aménagés) ou de la formation des personnels.	Il ne faut pas généraliser. Certaines mairies ont fait des efforts pour aménager des locaux afin d'accueillir les 2 ans et pour mettre à disposition de ces classes des personnels supplémentaires et formés. Par ailleurs des instits ont suivi des formations spécifiques à l'accueil des 2 ans.
Les missions de l'école ne sont pas compatibles avec les besoins des 2 ans. En effet, qui dit école dit programmes, compétences à acquérir, ... toutes notions antinomiques avec les besoins réels d'enfants de 2 ans.	On peut imaginer des textes réglementaires permettant de respecter à la fois les missions de l'école et les spécificités des 2 ans.
Les 2 ans ont besoin de maternage, d'échanges langagiers individualisés avec l'adulte ; ils ont une capacité de séparation encore limitée et leur maîtrise de la propreté n'est pas forcément achevée. L'école maternelle actuelle ne peut répondre de manière satisfaisante à ces caractéristiques psychoaffectives des 2 ans.	
Mélanger dans un même lieu des enfants de 2 et 3 ans n'est pas souhaitable car ils n'ont pas atteint le même niveau de développement. Un risque de régression existe pour certains enfants. <i>(annexe 6)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On peut retrouver ce brassage 2 ans- 3 ans dans certaines crèches.</li> <li>• Des classes ne regroupant que des 2 ans permettent d'éviter cet écueil.</li> </ul>
Cas particulier des enfants de migrants : lorsqu'on les met à l'école à 2 ans, il y a un mélange entre la langue maternelle et la langue du pays d'accueil qui ne favorise pas le bilinguisme, car c'est entre 2 et 4 ans que l'enfant acquiert sa langue maternelle. <i>(annexe 7)</i>	Le nombre d'enfants concernés n'est pas suffisamment important pour qu'il permette d'imposer une règle à tous les 2 ans quant à leur accueil à l'école maternelle.
Par manque de moyens, l'école maternelle ne parvient déjà pas à scolariser tous les enfants de 3 et 4 ans (notamment en milieu rural). L'effort doit avant tout porter sur l'accueil de tous les enfants de cet âge-la.	Des moyens supplémentaires en postes doivent être donnés à l'école maternelle pour lui permettre d'accueillir à la fois tous les 3-4 ans et également les 2 ans.

**En guise de conclusions provisoires.. pour amorcer le débat... :**

On ne peut se satisfaire d'un mot d'ordre réducteur et simplificateur tel que : " tous les 2 ans doivent être accueillis à l'école maternelle " ou "il faut créer des postes à l'école maternelle pour accueillir les 2 ans ". Il faut en effet se garder de cette tendance généralisée dans les discours politiques et syndicaux, à vouloir ramener le complexe au simple, et parvenir à penser la complexité. La demande de scolarisation des 2 ans à l'école maternelle résulte essentiellement d'un déficit de places dans les structures d'accueil de la petite enfance et de la gratuité de l'école. Mais l'école maternelle actuelle n'a pas la capacité à répondre de manière satisfaisante aux besoins des 2-3 ans. Nous demandons que l'Etat engage sa réflexion du côté des expériences et des propositions qui visent à assurer un accueil réfléchi et adapté aux besoins des 2-3 ans dans le sens des deux exemples mentionnés ci-dessous :

- La proposition favorable à la création d'une structure intermédiaire entre la crèche et l'école maternelle (défendue par L'union nationale des Associations Familiales ) ou celle de crèche scolaire émise par le Conseil Economique et Social, à condition qu'il ne soit pas dérogé au principe de gratuité de l'école. (annexe 8)

- Les structures charnières intégrées à l'école maternelle, appelées aussi classes passerelles : il s'agit de classes intégrées à l'établissement scolaire accueillant des enfants de 2-3 ans où travaillent en tandem une enseignante et une éducatrice de jeunes enfants. Elles reposent sur deux ingrédients essentiels : le volontariat et le partenariat (convention signée entre mairie, PMI, Centre Social et Éducation Nationale). Ces classes, essentiellement situées en ZEP, à effectifs allégés (20 enfants), ont pour but : « d'amener les 2 ans à intégrer l'école dans de meilleures conditions et de prévenir l'échec scolaire ». (annexe 9)

#### **Revue de presse / phrases clés :**

- Exiger qu'un enfant soit propre pour être inscrit à la maternelle est «une condition légitime et réaliste. Nous savons bien que ces problèmes de propreté sont liés à bien d'autres phénomènes et que si un enfant éprouve des difficultés de ce côté-là, il en a sans doute d'autres... En tout cas, cela signifie qu'il n'est pas encore mûr, précisément, pour une scolarisation... L'école maternelle ne saurait être purement et simplement un lieu d'accueil-garderie. » - André Legrand, ancien directeur des écoles au ministère de l'éducation nationale – interview dans la revue *Enfant d'abord*, nov.1992
- « Il y a violence dès qu'on met un tout petit enfant dans des situations qui risquent de le déborder sur le plan émotionnel sans être là pour l'aider à développer ses capacités d'intégration psychique... Un enfant confronté seul, sans l'appui d'une personne très proche, à des tensions émotionnelles trop fortes, risque vraiment de se bloquer, de développer des mécanismes de défense aigus et de se rigidifier dans un système d'identifications forcées. » - Geneviève Haag, pédopsychiatre et psychanalyste – interview dans la revue *L'école des parents*, août 1990
- « Quand on dit 2 ans et 3 ans, c'est comme si on disait 12 ans et 25 ans. A deux ans, de trois mois en trois mois, les enfants évoluent énormément ; leurs intérêts, leur mode de langage au sens large du terme sont en continuelle mutation. » - Françoise Dolto – *La cause des enfants* – Robert Laffont

#### **Références bibliographiques / contacts :**

- *L'école maternelle à deux ans : oui ou non* – Bianka Zazzo – Stock/Laurence Pernoud - 1984
- *Scolarisation précoce : un enjeu* – Suzelle Leclercq – Nathan
- *La scolarisation des enfants de deux-trois ans et ses inconvénients* – Arrichi, Galou – E.S.F. – 1988
- *La cause des enfants* – Françoise Dolto – Robert Laffont
- *L'enfant dans la vie* – La Documentation Française – 1982
- *La scolarisation maternelle à deux ans : effets pédagogiques et sociaux* – Jean-Pierre Jarousse, Alain Mignat, Marc Richard – Education et Formations, avril-juin 1992.
- *Orientations pour l'accueil des tout jeunes enfants* – circulaire de la Direction des Ecoles, décembre 1982
- *Crésas* : Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire  
75 rue Claude Bernard 75005 Paris – tél. : 01 43 31 10 70

Dossier réalisé par Christian Gerbelot-Legrès, avec la collaboration de Soazig Quillard et Catherine Roux.  
Remerciements aux anciens membres de la commission maternelle pour la documentation accumulée.